

# Garantie commerciale Européenne Pour les Produits de ICARE Technologies

La Garantie commerciale Européenne pour les Produits et Services de ICARE Technologies est une garantie commerciale fournie, en sa qualité de fabricant, par ICARE Technologies SAS ("ICARE Technologies"). Elle est applicable au sein de l'Union Européenne, en Islande, Norvège, Liechtenstein et en Suisse.

Les droits attachés à cette garantie sont distincts des garanties légales qui vous sont applicable notamment en raison de règles attachées à votre statut de consommateur. En conséquence de quoi, cette Garantie ne doit pas se substituer aux garanties légales qui vous sont acquises mais doit être considérée comme en supplément des droits qui vous sont garantis par le droit de la consommation.

La Garantie commerciale Européenne pour les Produits et Services de ICARE Technologies (ci-après la « Garantie ») est applicable dans les pays livrés par ICARE Technologies au travers de son site permettant l'acquisition de ces Produits et Services. Elle ne s'applique qu'aux Produits et Services de ICARE Technologies acquis au travers du site internet (<http://icaretechnologies.com>) ou de l'application Aeklys de ICARE Technologies permettant l'achat des Produits et Services de ICARE Technologies ou au travers d'un distributeur au sein des pays livrés par ICARE Technologies permettant l'achat des Produits et Services de ICARE Technologies.

Cette Garantie couvre les produits de la marque ICARE Technologies (« Produit ») disponibles à la vente sur le site internet (<http://icaretechnologies.com>) ou l'application Aeklys édités par ICARE Technologies et permettant l'acquisition d'un Produit, contre les défauts de matériel et de main d'œuvre, lorsque celui-ci est utilisée conformément aux recommandations d'utilisation publiées par ICARE Technologies.

## 1. Ce que la Garantie commerciale ne couvre pas

- Tout utilisation du Produit qui est contraire à l'usage habituellement attendu du Produit ;
- Toute utilisation d'un Produit qui serait contraire ou qui n'est pas explicitement autorisée au sein des recommandations publiées par ICARE Technologies sur le Produit ;
- Les dommages causés par un cas dit de force majeure à savoir un événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties ;
- L'usure normale du Produit ;
- Les accessoires du Produit et ses consommables (notamment bracelet, batteries, chargeur, câbles etc.), sauf s'ils sont l'objet de la commande ;
- Les dommages esthétiques notamment éraflures et rayures ;
- Les dommages provenant de l'utilisation d'un autre produit avec le Produit ;
- Le fait que les Produits et Services de ICARE Technologies fonctionnent de manière ininterrompue et sans erreur ;
- Le contact entre un Produit et un liquide lorsque ce Produit n'est pas spécifiquement désigné comme « waterproof », « étanche » ou « imperméable ».

Enfin, ICARE Technologies n'est pas responsable pour des dommages provenant d'une impossibilité à suivre les instructions d'utilisation du Produit.

## 2. Durée de la Garantie

La Garantie couvre une période d'une durée de deux (2) années à compter de la date d'achat initiale du Produit.

## 3. Comment bénéficiaire de la Garantie

Pour bénéficier de la Garantie, vous devez prendre contact avec notre service client en lui déclarant votre sinistre.

ICARE Technologies s'engage à garantir les produits, matériels, et les accessoires de la marque ICARE contenus dans leurs emballages d'origine.

La preuve d'achat du Produit devra être fournie.

#### 4. Ce que nous allons faire dans le cadre de cette Garantie

Si votre Produit est couvert par la Garantie, nous remplacerons le Produit sans coût et prendrons à notre charge les frais de retour du Produit et les frais d'expédition du Produit de remplacement. Le Produit de remplacement peut-être un produit reconditionné. Le Produit de remplacement vous sera envoyé après réception du Produit sous garantie.

La garantie de votre Produit de remplacement est, en fonction de la solution vous assurant la meilleure garantie, la durée de Garantie restant due au titre de votre Produit initial, ou une durée additionnelle de 90 jours débutant au jour de la Livraison de votre produit de remplacement.

Le remplacement du Produit peut avoir des conséquences sur les données enregistrées au sein du Produit. Ces données peuvent être supprimées ou altérées. Il est de votre responsabilité de sauvegarder et/ou extraire les données, logiciels, informations que vous avez sauvegardés au sein du Produit.

Toutefois, si la vérification effectuée par ICARE Technologies ou ses sous-traitants du ou des Produit(s) retourné(s) révèle une condition d'exclusion de la présente Garantie, nous pourrions notamment vous proposer, à votre choix :

- De vous retourner le Produit à vos frais et risques suivant paiement préalable des frais de retour ;
- La destruction du Produit. Cette dernière intervenant si vous refusez de payer les frais de retour du Produit dans un délai de quatorze (14) jours à compter de notre notification selon laquelle votre Produit n'est pas couvert par la Garantie.

#### 5. Comment cette Garantie fonctionne avec les garanties légales ?

La présente Garantie vous accorde certains droits mais vous pouvez disposer d'autres droits pouvant varier entre chaque Etat. En conséquence de quoi, cette Garantie ne doit pas se substituer aux garanties légales qui vous sont acquises mais doit être considérée comme en supplément des droits qui vous sont garanties par le droit de la consommation.

#### 6. Limitation de responsabilité

Sauf mention contraire au sein de la présente Garantie ou disposition légale impérative, ICARE Technologies ne saurait être responsable des dommages directs, indirects (notamment perte d'usage, perte de revenus, perte de chance, atteinte à l'image ou à la réputation etc.), spéciaux liés au non-respect de la Garantie commerciale Européenne pour les Produits et Services de ICARE Technologies ou de tout usage inadéquat des Produits et Services. La présente limitation ne saurait s'appliquer aux dommages corporels sauf disposition légale le permettant.

#### 7. Garanties légales

Les Garanties légales s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie (Garantie commerciale Européenne pour les Produits de ICARE Technologies). Conformément au droit Français, si vous êtes un consommateur au sens du Code de la Consommation et sous réserve que ICARE Technologies soit le vendeur auprès duquel vous avez acquis le bien ou service, ICARE Technologies est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

#### 8. Garantie légale de non-conformité

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au Contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le Contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au Contrat, le bien doit :

Pour les Produits et Services de ICARE Technologies

- Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant, correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'Acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un Acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les Parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'Acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux (2) ans à compter de la délivrance du bien.

Vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation. Vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

## 9. Garantie légale à raison des défauts cachés de la chose vendue

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre Prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'Acheteur dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. Vous pourrez alors choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Référence : warranty/20200110

Dernière Mise à Jour : 10 Janvier 2020

Versions Antérieures : 7 Juillet 2019